



FÉDÉRATION DES
**AVEUGLES
DE FRANCE**

LA CITOYENNETÉ,
ÇA NOUS REGARDE !

6 rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS
Tél. : 01 44 42 91 91 Fax : 01 44 42 91 92
www.aveuglesdefrance.org

FICHE SPÉCIFICATION



Toxicité de la lumière bleue

Des études de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) ont permis d'identifier une fourchette de longueur d'onde toxique pour les cellules de la rétine : ce sont les bleus entre 415 nanomètres (nm) et 455 nm (pic de luminance à 430nm).

Le docteur Gérard DUPEYRON du Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes, atteste que les L.E.D. bleues diffusent une lumière très toxique en dessous de 450 nanomètres.

Cette toxicité commence à diminuer au-delà de 450 nanomètres.

Les LED bleues retenues et acceptées ont une longueur d'onde entre 450 nm et 480 nm (pic de luminance à 465 nm) et sont donc non toxique pour la rétine.

Thierry JAMMES

Expert accessibilité

MAIL : access@cfpsaa.fr